JUIN 2016/n° 237/ 2 €

SOS VILLAGES D'ENFANTS FRANCE
www.sosve.org

60 ans

Villages de joie

© Benno Neeleman

PARCOURS

Jean-Pierre Rousselot,
Président d'honneur-Fondateur de SOS Villages d'Enfants

DOSSIER

Enfants et adolescents
Quels rêves ? Quelles peurs ?

"L'ÉDITO" de KAYLHIA

Chaque trimestre, un jeune d'un village d'enfants SOS s'exprime

© DR

Je m'appelle Kaylhia et j'ai 10 ans. Avec mes 4 frères et ma petite sœur, on est arrivés au village d'enfants en mai 2010. On s'entend bien mais c'est avec ma petite sœur que je m'entends le mieux : on se comprend sans même avoir besoin de se parler...
Oui j'aime bien l'école, surtout les maths ! Et oui ça va bien en classe...
Le samedi, je fais de la danse moderne. En ce moment on danse sur un morceau qui s'appelle "promenade au bord de l'eau". J'aime bien la musique : j'en écoute dans ma chambre et j'aime bien chanter aussi, comme ça, juste pour moi. Ma chambre c'est ma chambre. C'est moi qui ai choisi la couleur des murs (rose et violet) et tout, la place des meubles, les images au mur...
L'autre endroit que j'aime dans la maison c'est le salon, surtout le soir quand on se retrouve tous ensemble sur le canapé, par exemple pour regarder un film. Le film le plus drôle ? Louis de Funès dans la Grande Vadrouille ! Et il y a les repas aussi où on est ensemble : on se raconte nos journées, on rit, surtout avec mon grand frère qui nous fait le plus rire.
Mon plus beau souvenir au village c'était à mon anniversaire il y a deux ans : ils avaient emballé mon cadeau dans plein de boites que j'ai dû ouvrir une par une et en plus il y avait une console de jeux comme je voulais !
Mes vacances préférées c'est les grandes ! Pour les prochaines on va dans un camping près du Mont Saint-Michel. Non, je n'ai jamais dormi dans une tente...

Kaylhia

SOS VILLAGES D'ENFANTS FRANCE
Villages de joie

Publication trimestrielle éditée par
SOS Villages d'Enfants
6, cité Monthiers - 75 009 Paris
Tél. : **01 55 07 25 25**

PRÉSIDENT : **Daniel Barroy**

VICE-PRÉSIDENTES : **Marie-Claude Hamon, Françoise Rouch**

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **Gilles Paillard**

RÉDACTEUR EN CHEF : **François-Xavier Deler**

CONCEPTION, RÉDACTION ET MAQUETTE :
Le Jas - 01 53 10 24 10 - www.lejas.com

PHOTOS : **Paul Draghici, Katerina Ilievska, Le Jas, Alexandra Lorenzini, Mako Mägi, Benno Neeleman, Phovoir, Oscar W Rasson, SOS Villages d'Enfants.**

IMPRESSION : **Fabrègue**

ABONNEMENT ANNUEL : **8 euros**
PRIX AU NUMÉRO : **2 euros**

COMMISSION PARITAIRE : **0117H81095**
ISSN : 0243.6949
Dépôt légal à la parution/ Cette revue est accompagnée d'un encart d'appel à dons (enveloppe, lettre et bulletins d'abonnement/don).

Imprimé sur papier mat 90 g PEFC
PEFC 10-31-1188

ENFANTS & ADOLESCENTS

Qu'est-ce qu'être un enfant en 2016, quels sont ses rêves mais aussi ses peurs ? À contre-courant des clichés et des idées reçues, SOS Villages d'Enfants a voulu en avoir le cœur net en donnant la parole aux enfants. Premier constat positif : ils se sentent aujourd'hui heureux et entourés et, dans une moindre mesure, forts et optimistes. Qu'ils soient jeunes enfants ou adolescents, les liens qui les unissent aux adultes, notamment à leurs parents, sont toujours aussi solides. 93 % des enfants ressentent la nécessité d'être entourés et même 97 % des adolescents. Comme l'explique Boris Cyrulnik, "Les enfants ont besoin d'être protégés par des proches ou des parents qui ne sont pas les mêmes pour les adolescents. Avec leurs rêves d'indépendance sociale, ils ont besoin de relais familiaux hors de la famille". Pourtant ce cocon relationnel et familial ne coupe pas les enfants et les adolescents du monde extérieur et notamment des angoisses qu'il génère.

OUVERTS AUX TOURMENTS DU MONDE

L'insécurité constitue, en effet, la première inquiétude exprimée spontanément par 56 % des enfants, notamment le terrorisme qui préoccupe beaucoup les adolescents. "Les attentats créent un climat d'insécurité. Or les enfants sont particulièrement touchés par ce qu'ils voient à la télévision mais également par la réaction de leurs parents, affirme Boris Cyrulnik. Ainsi lors des attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, sous l'effet de la médiatisation, les parents ont réagi avec des émotions très fortes et certains enfants ont développé des symptômes psycho-traumatiques".
L'école constitue la deuxième source d'inquiétude pour 31 % des enfants, notamment par crainte de mauvais résultats scolaires. Pour 60 % des

QUELS RÊVES ? QUELLES PEURS ?

Pour connaître les rêves et les craintes des enfants d'aujourd'hui, SOS Villages d'Enfants a réalisé une grande étude, à l'extérieur comme à l'intérieur des villages d'enfants SOS, à l'occasion de son soixantième anniversaire. Pour les lecteurs de Villages de joie, Boris Cyrulnik, psychiatre spécialiste de l'attachement et des liens familiaux, a accepté de commenter et d'analyser les résultats.

© Paul Draghici

COMMENT VIVENT-ILS ?

60 % des enfants vivent avec leur père et leur mère ensemble. La moitié n'a pas de frères ni de sœurs contre 38% qui grandissent dans une fratrie. Dans 13 % des cas, ce sont des demi-frères ou des demi-sœurs. 56 % des enfants habitent une maison avec un jardin et 39 % un appartement. Près de 90 % ont une chambre seul. Les équipements électroniques y sont très présents : plus de 80 % des foyers sont pourvus d'un ordinateur, d'une tablette, d'une console ou d'un smartphone, connectés à Internet. 60 % des enfants, surtout des garçons, possèdent une console de jeux, 40 % ont une tablette et/ou un smartphone et un tiers possède un ordinateur et/ou une télévision.

© DR

enfants (67 % dans les villages d'enfants SOS), l'école est une obligation et 78 % de ceux qui ont déjà redoublé ne l'apprécient pas. En revanche, elle reste associée positivement à l'image d'un lieu où l'on peut rire et se faire des copains. "C'est ce que pensent la plupart des enfants", souligne Boris Cyrulnik. D'autres enquêtes sont arrivées à la conclusion que l'école est moins investie au bénéfice des métiers manuels dans certains milieux.

L'étude montre également que les enfants sont sensibles à la précarité, citée par 23 % d'entre eux, qui l'associent au manque d'argent et à la pauvreté. Quant aux peurs quotidiennes, elles occupent l'esprit de 23 % de ceux qui redoutent un accident, un abandon ou de ne plus voir leurs amis. Dans les villages d'enfants SOS, les jeunes sont plus inquiets d'être séparés de leurs parents, mais ils se montrent davantage concernés par des sujets d'intérêt général tels que la pauvreté, le gaspillage alimentaire ou l'environnement.

BESOIN DE RÊVER ET DE POSSÉDER

Du côté des idéaux, c'est la famille qui est en tête, pour 45 % des enfants. Plus encore, dans les villages d'enfants SOS, il sont 53 % à affirmer son importance. Cette famille, ils la rêvent idéale (82 %), avec des membres en bonne santé (76 %), synonyme de temps passé ensemble (66 %) et sans disputes (66 %) avec des parents qui ne seraient pas séparés ou divorcés (57 %). Quant à l'amitié, elle occupe une place importante chez tous les enfants et plus encore parmi ceux qui grandissent au sein des villages d'enfants SOS pour qui elle est synonyme d'amis sur qui compter et à qui l'on peut tout dire (86 %), peu nombreux mais pour la vie (74 %), capables d'apporter leur aide en cas de difficulté (71 %) et qui sont comme des frères et sœurs (60 %). Ces idéaux se conjuguent avec d'autres rêves plus matérialistes. 42 % des enfants et des adolescents citent la possession parmi leurs trois plus grands rêves. L'objet du désir peut être une maison, une console de jeu et surtout de l'argent. "Les enfants y attachent de l'importance parce qu'il signifie la possibilité de vivre dans un certain confort et en sécurité socialement. C'est très sécurisant", décode Boris Cyrulnik qui n'y voit pas nécessairement une dérive du temps présent : "Au Moyen-Age, l'argent était beaucoup plus important pour des raisons de survie !". Et preuve que rêves de famille et d'argent ne sont pas incompatibles : 38 % des enfants des villages d'enfants SOS associent également la famille idéale à celle détenant beaucoup d'argent.

Enfin, les enfants ont des aspirations à la réussite personnelle : 37 % rêvent par exemple d'une situation plus que de bonnes notes à l'école (35 %).

DES PARENTS INQUIETS ET PROTECTEURS

Face à la situation actuelle et à l'avenir, les parents interrogés se montrent généralement plus inquiets, méfiants et pessimistes que leurs enfants. Une attitude qui explique leur souci de protéger leurs enfants (86 %) et de les aider à prendre conscience de la réalité du monde pour pouvoir se défendre (96 %). "Si les parents veulent protéger leurs enfants, il n'est pas dit qu'ils y parviennent, nuance Boris Cyrulnik. Tout dépend de leur propre angoisse. Certains parents peuvent être dévoués et avoir des enfants anxieux, comme c'est le cas aujourd'hui pour 33 % d'entre eux. Pour contrôler l'angoisse des enfants, il faut pouvoir mettre en œuvre des processus relationnels et culturels". Par ailleurs, les parents, en général, sous-estiment souvent leurs enfants : 26 % croient

que leurs enfants placent la famille en tête de leurs idéaux alors que 45 % des enfants interrogés le font. De même, ils considèrent que leurs enfants accordent plus d'importance aux loisirs que ce n'est le cas et 43 % seulement estiment essentiel de laisser croire à leur enfant que tout est possible. En revanche, 98 % accordent du crédit à la possibilité de stimuler l'imagination. Un souhait qui peut être à double tranchant comme l'explique Boris Cyrulnik : “Les parents doivent avant tout avoir une fonction socialisante et sécurisante or s'ils stimulent l'imagination de leur enfant, cela peut parfois être angoissant. Tout dépend de la relation qui existe mais c'est davantage le rôle de la culture que des parents de développer l'imagination qu'il reste indispensable de stimuler”. Une composante qui permettra à ces enfants de concilier au mieux leurs rêves et l'adaptation au monde qui les attend. ■

© Marko Mägi

550 ENFANTS S'EXPRIMENT

SOS Villages d'Enfants a souhaité interroger 400 enfants, répartis équitablement entre garçons et filles, ainsi que leurs parents. 200 enfants étaient âgés de 6 à 10 ans et 200 autres âgés de 11 à 17 ans. En outre,150 enfants habitant les villages d'enfants SOS ont été interrogés. Le cabinet ABC+, spécialiste des études sur l'enfance, leur a soumis un questionnaire en ligne au mois de janvier 2016.

© DR

RÉGIS SCOTTÉ, psychologue clinicien intervenant dans les villages d'enfants SOS de Calais et de Plaisir

INTERVIEW

Comment expliquez-vous qu'au sein des villages SOS, les enfants paraissent aussi concernés par l'insécurité mais plus confiants et sereins que les autres ?

Avec le climat anxiogène que nous connaissons et le discours des adultes qui l'accompagne, il est difficile pour les enfants de ne pas être inquiets. Cependant, les villages d'enfants SOS ont développé autour d'eux un univers familial et fraternel dans lequel ils perçoivent les adultes comme des personnes sensées, rassurantes et structurantes. Ils sont donc à la fois inquiets vis-à-vis de l'avenir et confiants en l'autre.

Quelles sont leurs forces et leurs faiblesses par rapport aux autre enfants ?

Ils ont développé une croyance en l'Homme, la Justice et les valeurs familiales, plus que les valeurs matérielles. Comme ils sont dans la réparation de conflits, ils font preuve de résilience et ils en ont fait un atout qui les rend plus connectés à la réalité et avides de liens. Ils font preuve d'un grand pragmatisme par rapport à l'avenir car ils sont plus matures dans leurs rapports aux autres. Malgré les cicatrices, ils sont très adaptés au monde qui les attend. En revanche, leurs réactions à l'égard de l'école sont exacerbées car elle est le premier lieu où l'échec peut survenir et elle les renvoie aux failles de leur dynamique familiale. L'échec scolaire peut être ressenti comme une stigmatisation, une humiliation, et l'estime de soi peut en pâtir.

En quoi leurs rêves sont-ils, d'une certaine manière, plus ambitieux ?

La sensibilité aux liens humains dont ils sont en quête leur confère une vision plus juste de la réalité et ils l'embellissent par un enthousiasme, une générosité et un altruisme. Dans une époque de l'éphémère et du consommable, ils ont des rêves d'amour et de famille auxquels ils s'accrochent. Il sont ancrés dans la réalité, plus que dans le merveilleux. Même s'ils peuvent parfois manquer de féerie, ce sont des rêves plus lucides et plus sages que ceux de la plupart des enfants.

18 JUIN 2016 : LE PREMIER VILLAGE D'ENFANTS SOS FÊTE SES 60 ANS

© SOS Villages d'Enfants

En 1956 naissait à Busigny, commune du Nord réunissant 3000 habitants, le premier village d'enfants SOS créé en France, sept ans après le village pionnier d'Imst (Autriche). Les Busignois, solidaires du projet, avaient littéralement construit de leurs propres mains les premières maisons de ce village qui, aujourd'hui, accueille soixante enfants dans douze maisons familiales. Cependant, après soixante ans d'activité, les maisons se sont dégradées tandis que leur conception autour de petites pièces mal agencées s'est peu à peu révélée inadaptée aux besoins de la vie quotidienne familiale contemporaine.

La rénovation du village

Un vaste chantier de rénovation a été engagé pour améliorer le confort de vie des enfants et des mères SOS en rendant les maisons plus saines afin de prévenir le développement des pathologies liées à l'humidité (asthme, allergies…) mais aussi en réaménageant les espaces dans un souci de meilleure fonctionnalité propice à améliorer le "vivre ensemble". Les travaux, essentiellement axés sur l'aménagement des rez-de-chaussée, sur la réfection des cuisines, des salles de bains, des murs et des sols, ont commencé en mars 2014. La dernière phase a commencé en septembre 2015 afin d'isoler les façades extérieures et de refaire les toitures.

Le directeur du village d'enfants SOS se souvient de "la grande solidarité qui règnait pendant ces travaux. Toutes les équipes ont participé et se sont mobilisées, même si elles n'étaient pas directement concernées. Les jeunes étaient intégrés aux décisions et tous les enfants se sont adaptés à la nouvelle organisation". Quant aux visites dans les premières maisons rénovées, celles-ci ont suscité l'enthousiasme des enfants comme des plus grands. "Les maisons sont plus spacieuses et pratiques, ce qui me permet de gagner du temps au quotidien", souligne ainsi une mère SOS.

Ce programme n'aurait pu être mené à bien sans le soutien financier des fidèles partenaires publics et privés de SOS Villages d'Enfants. Leur diversité témoigne de la mobilisation que requiert un tel projet : La vache qui rit®, Cuisinella, Procter&Gamble, Auchan, Schmidt, la Fondation Botanaga, Jacadi, Bic, Captain Tortue, Neopost, AVIS-Immobilier, Ticket Kadéos®, Sunsmile Foundation, RSM France, Subsea 7 France, D&B.

C'est le 18 juin que chacun pourra se féliciter des résultats, lors de la célébration des 60 ans du village, plus jeune que jamais.

Les festivités du 18 juin

La manifestation débutera à 17 heures par une cérémonie marquant cet anniversaire, en présence de Daniel Barroy, président de SOS Villages d'Enfants, de Gilles Paillard, directeur général, avec la participation exceptionnelle de Siddhartha Kaul, président de SOS Villages d'Enfants International et de Gilbert Cotteau, membre d'honneur-Fondateur de SOS Villages d'Enfants France qui, en 1956, inaugura le village de Busigny. Les différentes interventions officielles seront entrecoupées de saynètes. Elles auront un thème commun baptisé "Tous les sourires de l'enfance". Associant des enfants, ainsi que des anciens et des accompagnants, ces petites séquences artistiques ont pour ambition d'évoquer et de faire partager au public l'émotion née des plus beaux sourires qui ont marqué leur mémoire. Ce spectacle est en cours de préparation avec Véronique Dimicoli, comédienne et metteur en scène qui, l'année dernière, a déjà accompagné la création réalisée par le village d'enfants SOS de Persan et intitulée "J'ai le droit d'être un enfant".

Vers 18 heures, les invités pourront assister au concert que donnera le groupe Family One, un chœur gospel unique en son genre, composé de jeunes issus de la Fondation Apprentis d'Auteuil. Ces jeunes chanteurs comptent déjà trois albums studios – dont le dernier "Fill My Dreams" a été réalisé à New York - et se sont produits dans les plus grandes salles telles que Bercy, l'Opéra de Lyon ou le Stade de France, de même que, au cinéma, ils ont participé à l'enregistrement de plusieurs bandes-son ("Attila Marcel" de Sylvain Chaumet , "Mes héros" de Éric Besnard).

À l'issue de ce concert qui mêlera sonorités soul, jazz, pop, c'est sur la musique de la fameuse chanson de Stevie Wonder, "Happy birthday" que tout le monde se retrouvera pour découvrir de nombreuses animations spécialement imaginées pour célébrer l'anniversaire : jeux traditionnels nordistes, dévoilement d'une fresque, découverte du jeu de l'oie conçu par les enfants du village SOS avec le musée Matisse du Cateau-Cambrésis …

La soirée s'achèvera vers 22 heures avec un spectacle de mise en lumière du parc qui abrite le village d'enfants SOS de Busigny, puis un lâcher de lampions pour clore cette journée pleine de promesses. ■

ENFANTS ISOLÉS DE CALAIS : NE PAS SACRIFIER LEURS DROITS

© DR

Le 6 octobre 2015, le Défenseur des droits publiait un rapport intitulé "Exilés et droits fondamentaux : la situation sur le territoire de Calais" dans lequel il rappelait les difficultés d'accès aux droits rencontrées par ces populations parmi lesquelles se trouvaient de nombreux mineurs, accompagnés ou non. Un constat aggravé depuis lors par les chiffres faisant état de la présence, en début d'année 2016, de près de 300 mineurs isolés dans la "jungle de Calais" .

Fin mars, Geneviève Avenard, Défenseure des enfants, adjointe au Défenseur des droits, et son homologue britannique, Anne Longfield, Children's commissioner for England, organisaient sur place une visite suivie d'une réunion de travail inédite. "Les conditions de vie de ces mineurs ne sont pas dignes et décentes", ont-elles jugé. "Nous avons vu un enfant de 7 ans isolé, c'est-à-dire sans famille", a déploré Geneviève Avenard. Selon elle, il est "urgent de mettre en œuvre un plan structuré, précis, d'accompagnement lors du démantèlement de la jungle". Il faut proposer "des lieux d'hébergement dans lesquels ils vont pouvoir bénéficier d'un accompagnement psychologique", a-t-elle ajouté.

Dans la foulée, et soulignant le caractère alarmant d'une situation jugée indigne, le Défenseur des droits a émis le 20 avril 2016 de nouvelles recommandations. Il attire une fois de plus l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de disposer d'un document précis et régulièrement actualisé recensant les mineurs isolés. Il les invite à concrétiser rapidement leurs engagements de mettre en place un accueil de jour avec une possibilité de mise à l'abri de nuit sur un site exclusivement dédié à ces mineurs.

Il se réjouit des efforts enfin entrepris pour faciliter et accélérer les démarches en faveur d'une réunification familiale de ces enfants avec un de leurs proches résidant au Royaume-Uni mais recommande au ministre de l'Intérieur français de poursuivre les démarches engagées avec les autorités britanniques afin de faciliter cette procédure.

EN BREF...

UNE NOUVELLE LOI DE PROTECTION DE L'ENFANT

Le 1er mars dernier était adoptée la loi "Protection de l'enfant" qui vient compléter les dispositions de l'importante réforme de 2007 qui comportait des insuffisances. Cette nouvelle loi, avec la création d'un Conseil national de protection de l'enfance (CNPE), est censée atténuer les disparités de prise en charge entre départements puisque ce sont ces collectivités qui assument la première responsabilité de la protection de l'enfance. Plusieurs dispositions visent à améliorer la stabilité des parcours des enfants accompagnés, une meilleure prise en compte de leurs besoins et un accompagnement renforcé lorsque, jeunes majeurs, ils accèdent à l'autonomie. La loi est globalement saluée comme une avancée par les acteurs concernés.

PROTECTION DES MINEURS : RENFORCER L'ÉCHANGE D'INFORMATIONS

Après un fait divers survenu en 2015, il était apparu que la Justice n'était pas tenue d'informer l'Éducation nationale des antécédents judicaires de ses agents, notamment lorsqu'ils avaient été condamnés pour des faits de pédophilie. La loi du14 avril 2016 est venue corriger cette anomalie en rendant obligatoire la transmission d'une information par le parquet aux services qui emploient des personnes – y compris bénévolement- en contact habituel avec des mineurs et donc au-delà du milieu scolaire, aussitôt que celles-ci ont fait l'objet d'une condamnation ou d'un contrôle judicaire. Le destinataire de cette information confidentielle ne peut en faire état qu'auprès des personnes compétentes pour faire cesser l'activité auprès de mineurs de la personne concernée.

ENFANTS RÉFUGIÉS : L'EUROPE SE MOBILISE

À l'initiative de Geneviève Avenard, Défenseure des enfants, le Défenseur des droits organise le 28 juin 2016 à Paris une rencontre européenne ambitieuse sur le thème de la protection des enfants migrants. Elle associera le réseau ENOC et ses membres (ombudsmen et défenseurs des droits européens), le Conseil de l'Europe, l'UE et le HCR. Au-delà de Calais, la situation d'errance dans laquelle se trouvent des milliers de mineurs en Europe, seuls ou accompagnés, appelle à une coordination des interventions, qu'il s'agisse de leur mise à l'abri, de leur prise en charge et de l'application des règles de circulation dont le droit international leur permet de bénéficier.

MADAGASCAR
UN 4E VILLAGE D'ENFANTS SOS

© SOS Villages d'Enfants

C'est à Fort-Dauphin au sud-est du pays, qu'est né le 4e village d'enfants SOS implanté à Madagascar.
Baptisé Ankôkô, le village a été inauguré le 23 février dernier en présence des principales autorités locales, soulignant l'importance de l'événement. En effet, cette région du sud de Madagascar rencontre de nombreuses difficultés (insécurité, coutumes néfastes, familles en situation de précarité…) qui nécessitaient la création d'un village pour venir en aide aux enfants en détresse. Il apportera un soutien social et éducatif déterminant aux enfants et familles du territoire.
Etaient présents à l'inauguration, la présidente de l'association SOS Villages d'Enfants Madagascar, Maître Maria Raharinarivonirina, et l'ensemble du personnel de l'association autour de son directeur national, Yannick Le Roy. Des partenaires, des enfants et des familles bénéficiaires, ainsi que des habitants du voisinage étaient également à leurs côtés.
C'est grâce au financement de SOS Villages d'Enfants France, à travers des centaines de donateurs et parrains français, que ce village d'enfants SOS a pu être construit, mais aussi avec celui des partenaires institutionnels et privés : l'Ambassade du Japon, Orange Solidarité Madagascar, la Fondation Bel et QIT Madagascar Minerals.

Le village d'enfants SOS de Fort Dauphin c'est :

© SOS Villages d'Enfants

- **10 maisons familiales** équipées qui accueilleront sur le long terme 120 enfants orphelins et sans appui parental.
- **1 école maternelle et préscolaire** composée de 6 classes, d'une bibliothèque, d'une cantine scolaire et d'un bureau administratif. Cette école assure actuellement la scolarisation de 167 enfants issus de familles défavorisées habitant les quartiers environnants. Tous les enfants scolarisés à l'école bénéficient quotidiennement de la cantine scolaire.
- **1 dispensaire – PMI** (Protection Maternelle et Infantile) ouvert à la population environnante, aux enfants du village d'enfants SOS, de l'école maternelle et préscolaire ainsi qu'aux membres du personnel du village d'enfants SOS.
- **1 centre de formation professionnelle** en aquaculture en cours de construction. Auquels s'ajoutent deux maisons de fonctionnement et un bâtiment administratif.
- **Plus de 30 emplois créés** depuis l'ouverture effective du village fin 2014.

© Alexandra Lorenzini

"60 ans d'action pour que des espoirs brisés n'empêchent pas la réalisation de rêves nouveaux"

Daniel BARROY
Président de SOS Villages d'Enfants

Chacun de nous a grandi et s'est construit avec ses rêves et malgré ses peurs. Qu'en est-il des enfants aujourd'hui ? Dans ce numéro, nous dévoilons les résultats d'une enquête menée en mars dernier sur les vrais rêves et les vraies peurs des enfants de France, ainsi que ceux des enfants accueillis dans nos villages. Pris entre une actualité parfois traumatisante et une peur certaine de l'avenir, les enfants restent avant tout attachés à un cadre familial stable et protecteur, dont ils perçoivent qu'il est, en priorité, celui qui offre les conditions de leur épanouissement.

Fidèles à nos racines en cette année de nos 60 ans, nous évoquons l'histoire de l'association à travers ses acteurs clés. La rubrique Parcours explique comment Jean-Pierre Rousselot, administrateur de SOS Villages d'Enfants depuis 1953, a œuvré toute sa vie pour l'intérêt des enfants accueillis par l'association, en France et dans le monde. Il a notamment contribué à la création de SOS Villages d'Enfants International.

Enfin, nous tenons une nouvelle fois à vous remercier. C'est grâce à votre soutien que nous pouvons développer de nouveaux projets : comme vous le découvrirez ci-contre, le quatrième village d'enfants SOS de Madagascar à Fort-Dauphin est maintenant terminé et offre une vraie enfance à de nombreux enfants qui étaient en détresse.

JEAN-PIERRE ROUSSELOT

GARDER LE CAP À TOUT PRIX

Une mère SOS, une maison et un village pour y accueillir des fratries : si ce principe fondateur de SOS Villages d'Enfants a pu se développer et aider autant d'enfants durant soixante années, Jean-Pierre Rousselot n'y est pas étranger. "Avoir permis à l'association d'être plus forte tout en restant fidèle à elle-même, c'est ce qui m'a toujours fait agir tout au long de ces années", affirme-t-il. Devenu administrateur de l'association en 1963, Jean-Pierre Rousselot ne l'a jamais quittée, et à 87 ans c'est avec le même enthousiasme qu'il évoque les nouveaux projets qu'il suit toujours d'un œil aussi attentif.

Un projet fantastique

Pourtant, tout commence presque par hasard, en 1959. Jean-Pierre Rousselot est depuis 5 ans au service des relations publiques des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais. Un ancien condisciple du lycée de Cambrai, Gilbert Cotteau, demande à le rencontrer pour lui parler d'un projet novateur : les villages d'enfants. Quand Jean-Pierre Rousselot referme la porte de son bureau, il ne sait pas encore qu'il va s'engager pour une vie entière au service des enfants. "C'était une magnifique idée et Gilbert Cotteau avait le don de vous embarquer dans son aventure", confie-t-il.

Il convainc à son tour son chef de service, Jean Mattéoli, lequel entraine le président et le conseil d'administration des Houillères à apporter un soutien financier à la jeune association qui a ouvert son premier village à Busigny. "Dans les premières années, je connaissais toutes les mères SOS, se rappelle-t-il. C'étaient des femmes remarquables. Elles n'étaient pas des professionnelles mais elles s'engageaient avec tout leur cœur". Et surtout, les premiers résultats sont là rapidement avec des fratries qui retrouvent des repères, preuve que l'idée de SOS Villages d'Enfants méritait d'être défendue.

© SOS Villages d'Enfants

Jean-Pierre Rousselot et Gilbert Cotteau, complices de cœur et d'action depuis 60 ans.

Fidèle aux principes

Mais très rapidement, Jean-Pierre Rousselot va avoir l'occasion de mettre ses convictions à l'épreuve. En 1963, alors qu'il devient administrateur, le conseil d'administration vient de tomber sous l'influence de psychiatres et de psychologues. Ces experts ne saisissent pas le véritable intérêt d'une formule révolutionnaire et ont trop tendance à considérer les villages comme un terrain d'études. Ils en freinent le développement et éloignent le fondateur. Deux ans d'effort seront nécessaires pour redonner son sens à la mission de SOS Villages d'Enfants grâce notamment au retour de Gilbert Cotteau. Cette fidélité aux principes, Jean-Pierre Rousselot en fera preuve à plusieurs reprises. Ainsi, au tournant des années 1990, alors que les pouvoirs publics se désintéressent de la création de nouveaux villages, certains membres du conseil d'administration suggèrent d'employer les fonds de l'asso-

Jean-Pierre Rousselot lors de l'inauguration du village d'enfants SOS de Bamako en 1988

ciation à d'autres projets, parfois sans aucun rapport avec son objet initial. Avec d'autres, Jean-Pierre Rousselot écartera ces tentatives pour revenir aux principes qui font la force de SOS Villages d'Enfants.

Aller encore plus loin

Pourtant cette fidélité n'exclut pas d'aller de l'avant, notamment pour aider les pays moins développés. Le 21 juin 1979, en présence d'Hermann Gmeiner, le fondateur autrichien des villages d'enfants, Jean-Pierre Rousselot crée l'Association pour le développement des villages d'enfants SOS dans le Monde. Émanation de sa grande sœur française (avec laquelle elle fusionnera 18 ans plus tard) cette organisation se développe avec succès au Mali ou à Madagascar notamment, selon les mêmes principes. Ceux-là même que les pouvoirs publics reconnaissent dans une loi votée le 30 décembre 1996 qui impose de maintenir les liens entre les frères et les sœurs lorsqu'ils sont placés. Pour Jean-Pierre Rousselot, ce succès est une récompense des efforts accomplis : "La société évolue dans le bon sens et c'est un peu grâce à nous". Aujourd'hui, nul ne conteste plus les résultats de l'association auprès des enfants et sa capacité à les prendre en charge à des coûts maîtrisés, qui en font un partenaire de confiance pour les conseils départementaux. La preuve, en cette année de soixantième anniversaire, les projets se multiplient partout sur le territoire. Pour Jean-Pierre Rousselot, le flambeau est bien passé : "Je n'ai pas d'inquiétude, les valeurs sont ancrées !". ■

Jean-Pierre Rousselot et SOS Villages d'Enfants en quelques dates

1963 - Membre du Conseil d'administration.
1965 - Membre de la Commission Exécutive
1979 - Vice-président (jusqu'en 2015).
1979 - Président de Villages d'enfants SOS dans le Monde.
1986 - Membre d'honneur de la Fédération internationale SOS KDI
2015 - Président d'honneur - Fondateur

INFO PARTENAIRES

DES CUISINES ÉQUIPÉES ET SUR-MESURE POUR LES FAMILLES SOS

© DR

En 2015, grâce au soutien durable du réseau Cuisinella, 13 cuisines ont été rénovées dans les villages d'enfants SOS de Carros, Jarville, Neuville-Saint-Rémy, Plaisir et Sainte-Luce-Sur-Loire. Une nouvelle fois cette année, les magasins du réseau adhérant à l'opération pourront soutenir l'association à chaque vente de cuisine de la gamme "Light".
http://www.cuisinella.com

DONNEZ DU SENS À VOTRE ÉPARGNE OU À VOS ACHATS

© DR

Depuis 2009, SOS Villages d'Enfants est partenaire de 3 produits solidaires du Crédit Coopératif. Avec le Livret Agir ou le livret Jeune Agir : votre argent vous rapporte et la moitié de vos intérêts est automatiquement versée à l'association de votre choix.
Avec la carte Agir, chaque fois que vous l'utilisez, notre association reçoit un don. Vos achats et vos retraits nous aident !
https://www.credit-cooperatif.coop/particuliers/

AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES ENFANTS

© DR

Grâce au soutien de Vaillant Group (Saunier Duval et Vaillant) et à l'expertise de ses collaborateurs, entre 2013 et 2015, 40 chaudières vieillissantes ont été remplacées par des solutions de chauffage plus performantes du point de vue économique et écologique. Ce soutien a permis de chauffer confortablement les maisons familiales des enfants cet hiver.
http://www.saunierduval.fr ; www.vaillant.fr

1 DESSIN = 1 EURO VERSÉ À SOS VILLAGES D'ENFANTS

© DR

Du 6 mai au 5 juillet, autour de la Journée Mondiale du Coloriage, les enfants du monde entier sont invités à créer et à offrir des dessins et coloriages à leur entourage qui, en signe de solidarité, peut effectuer un don à SOS Villages d'Enfants. La fondation STAEDTLER apporte également son soutien à chaque dessin réalisé. Le thème de cette année est "Animaux fabuleux".
http://www.journée-mondiale-du-coloriage.fr.

BONHEURS D'ENFANCE

Comment un cadeau peut changer une vie…

Nous avons tous hérité de valeurs transmises dans notre enfance. Ces valeurs sont essentielles car elles aident chacun d'entre nous à se construire en tant qu'adulte.

Après Pierre-Yves, Jean, ami de SOS Villages d'Enfants, a accepté de témoigner et nous permet de partager avec lui un autre bonheur d'enfance. Un souvenir d'enfance heureux lié à un objet qui lui a été transmis dans ses jeunes années.

"J'avais 13 ans, quand mon père est décédé, je me suis retrouvé seul avec ma mère dans un vieil immeuble insalubre. Cependant, nous étions très heureux à cette époque. Nous n'avions pas beaucoup d'argent mais ma mère qui était pourtant en mauvaise santé travaillait dur pour que je puisse continuer mes études".

© Oscar W Rasson

Au lycée, je me suis retrouvé en compagnie de camarades qui avaient un niveau de vie plus aisé que le mien. J'avais l'impression d'être inférieur à eux par ma situation d'orphelin de père et aussi par ma situation financière. Ils avaient des choses que je n'avais pas moi, notamment les montres. Ma mère m'a dit : *Il faudrait que je t'achète une montre*, et malgré le fait que nous ayions peu de moyens, elle m'a acheté une montre que j'aimais beaucoup, chez un bijoutier devant lequel je passais souvent. Elle avait un contour doré et un bracelet en cuir marron.

"Elle m'a acheté une montre que j'aimais beaucoup"

Cette petite chose, si je puis dire, m'a remis au niveau de mes camarades. Elle m'a permis de reprendre confiance en moi. J'avais de bons résultats à l'école ce qui m'a permis de m'insérer dans la vie et j'ai porté la montre à chacun de mes examens.

"Je la transmettrai à mon tour à mon petit-fils"

D'ailleurs, je l'ai toujours et elle fonctionne, je la transmettrai à mon tour à mon petit-fils. Je dois aussi dire que les montres que j'ai eues par la suite m'ont été offertes par les deux autres femmes les plus importantes de ma vie, ma femme et ma fille !".

Vous aussi, avec un legs vous pourrez offrir à des enfants en détresse que nous accueillons les moyens d'accomplir des enfances heureuses et d'avancer vers leurs vies d'adulte.

Chantal PALITZYNE,
Conseillère en donations philanthropiques,
se tient à votre disposition pour toute information.
01 55 07 25 42 ou cpalitzyne@sosve.org

© Simon Hubert

"Séparée depuis l'enfance de mes parents et de mon unique sœur, je sais quelle souffrance et quelle solitude peut ressentir un enfant privé des siens. C'est pourquoi je soutiens l'action de SOS Villages d'Enfants".

Un legs, ou une assurance-vie peut changer durablement la vie d'un enfant ! Ensemble, aidons-les. Merci !

Anny Duperey, Marraine de cœur depuis 1993

DEMANDE D'INFORMATION

Coupon à retourner dûment rempli, sous enveloppe affranchie à : **SOS Villages d'Enfants Service Legs, assurances-vie et donations - 6, cité Monthiers - 75 009 Paris**

FYE2LG

❏ **OUI,** je souhaite recevoir la brochure legs, assurances-vie et donations.

❏ **OUI,** je souhaite que le responsable des legs, assurances-vie et donations me contacte par téléphone.

Ces informations resteront confidentielles et ne vous engagent en aucun cas de façon définitive.

SOS VILLAGES D'ENFANTS FRANCE

DON en CONFIANCE

MES COORDONNÉES (À INDIQUER EN MAJUSCULES) :

❏ M. ❏ MME

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TÉL. : .....

E-MAIL : .....

Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou organisations. Si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez cocher la case ci-contre ❏